

Préparation aux auditions
Trompette populaire et jazz

Dans le programme « Technique professionnelle de musique et chanson », l'objectif en Trompette populaire et jazz est de former un musicien qui peut lire la musique autant qu'il peut improviser, qui peut jouer à l'aise que ce soit en solo ou dans un ensemble, et ce dans différents styles musicaux (populaire, rock, R&B, blues, jazz, etc...)

- A) Le candidat pourra se faire demander en audition les éléments techniques suivants :
1. Toutes les gammes majeures avec arpèges.
 2. Gammes mineures Harmoniques et Mélodiques jusqu'à 3 dièses et 3 bémols.
- B) Le candidat devra présenter en tout 2 pièces (avec les partitions), une dans chacune des catégories suivantes :
1. Une étude technique de style classique (exemples **annexe 1** ou l'équivalent)
 2. Une pièce de jazz (exemples **annexe 2** ou l'équivalent)

Le niveau de lecture à vue du candidat sera évalué, dans une pièce fournie à l'audition.

Un bon sens rythmique, une bonne oreille, un bon sens de l'improvisation ainsi qu'une attitude réceptive et déterminée au travail sont des éléments qui seront pris en compte lors de l'évaluation du candidat.